



BOSSENDORF INFOS





Les projets finalisés

La voirie



Suite aux travaux de voiries pour la réparation des couches de roulement et après une longue attente pour disposer de la balayeuse de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn, nous avons enfin pu nettoyer et retirer la plupart du surplus de gravillons dans les rues de notre village courant octobre.



Hall sportif de Wickersheim



Les élèves, du groupe scolaire de la Décapole à Wickersheim, disposent désormais d'un hall sportif de 960 m².

Ce projet d'un montant de 1 538 784€ HT a bénéficié de 630 000€ de subventions et d'une contribution sur le restant à charge de 50% de la CCPZ et de 50% des 10 villages du SIVU. Pour Bossendorf, la participation s'élève à 60 085€.



Aménagement paysager de la salle communale



Suite à la rénovation de la salle communale, les élus ont prêté main forte à la société Végétal Design d'Alteckendorf pour aménager les abords de la salle avec la plantation de divers arbustes, graminées, rosiers et vivaces fleuris. Un paillage minéral et quelques roches ont également été mis en place en guise de finition. Le coût des travaux s'élève à 3 563€ TTC.



Au lavoir

La table pique-nique, près du lavoir, a subi les aléas du temps et des dégradations rendant son utilisation dangereuse. Sous la houlette de Serge, une poignée de bénévoles du village ont remis en état le soubassement et la structure de la table.





La commune de Bossendorf projette de longues dates d'étendre son cimetière communal aujourd'hui sous-dimensionné. Le cimetière actuel continuera bien sûr d'accueillir les sépultures et les concessions. L'extension prévue se situe sur la parcelle entre la Mairie et le Presbytère dont elle constitue une partie du jardin. Cette extension doit répondre aux besoins de diversification et d'augmentation de l'offre de sépultures, étant précisé que, dans un premier temps, il s'agira principalement d'accueillir un colombarium et un jardin du souvenir.

Dès mi 2019, la commune assistée de l'ATIP de Saverne (en tant qu'assistance à maîtrise d'ouvrage) a engagé les études de ce futur lieu cinéraire avec la consultation d'un hydrogéologue, des services archéologiques, d'un géomètre et le choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre composée de Meyer Fabrice, société M2i, et Milochau Gabriel, paysagiste-concepteur. Plusieurs réunions ont été nécessaires avant d'aboutir à l'avant-projet présenté en réunion publique le 13 décembre et validé par le conseil municipal le 20 décembre dernier.



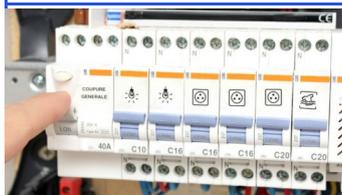
La consultation des entreprises a été publiée le 10 février 2023, le dépouillement des offres est programmé fin mars pour un démarrage effectif des travaux fixé au 2ème semestre 2023. L'avant projet est consultable en mairie.





Budget d'investissement prévisionnel

Solde études cimetière ATIP, M2i et Milochau	13 674€ TTC
Travaux cimetière	150 000€ TTC
Mise en conformité incendie et électrique de l'Eglise Saint Laurent	4 320€ TTC
Signalisation routière RD7, rue de Jardins, des Tilleuls et installation miroir	3 000€ TTC
Rénovation menuiserie extérieure salle et presbytère	1 800€ TTC
Installation chassis vitré passage salle	4 200€ TTC
Réfection du sol du préau de la Maison d'Assistants Maternelles	7 200€ TTC
Achat de matériel salle et mairie	9 000€ TTC
Réaménagement paysager du monument aux morts	4 800€ TTC
Dépenses imprévues	7 200€ TTC
Total investissement 2023	205 194€ TTC



Sécurisation traversée de Bossendorf

Les communes de Bossendorf et Lixhausen ont sollicité en 2021 une ATVA (Aide Technique pour la Voirie et l'Aménagement) auprès de la Collectivité Européenne d'Alsace afin d'effectuer un diagnostic et des propositions d'aménagements de sécurité pour apaiser la vitesse de circulation dans la traverse de nos villages.

Pour avancer sur ce projet, une expérimentation sera réalisée courant 2023 à l'entrée Nord du village (côté Lixhausen) par la mise en place d'un kit écluse double. L'expérimentation s'étalera sur une période test d'environ un mois avec mesure de vitesse pour évaluer son efficacité.



Liaison cyclable Bossendorf / Hochfelden



Suite aux études de faisabilité des liaisons cyclables initiées en 2018 par la Communauté des Communes du Pays de la Zorn, les élus communautaires ont décidé par délibération du 28 février 2019 de retenir le schéma « ambition1 » dans lequel figure la liaison Bossendorf / Hochfelden. Par délibération du 26 janvier 2023, la CCPZ a confié au bureau d'étude SODEREF la mission d'étude de faisabilité de la liaison Bossendorf / Hochfelden. Une première réunion est programmée avec les différents partenaires début mars.



Calendrier des manifestations 2023

Ateliers bricolage	18 et 25 mars	Girl Power
GRATISEL	16 avril	Evolusel
Soirée année 80	29 avril	Girl Power
Une rose un espoir	29 avril	Secteur du Pays de la Zorn
Matinée citoyenne	13 mai	Commune
Apéros pétanque	Juin et septembre	Girl Power
Fête de la chapelle	2 juillet	ALC
Fête du maïs doux	20 août	Commune + associations
GRATISEL	15 octobre	Evolusel
Cérémonie du 11 Novembre	11 novembre	Commune
Bricolage enfants	18 et 25 novembre	Girl Power
Atelier couronnes de l'avent	1 décembre	Girl Power



Calendrier des collectes 2023

CALENDRIER DE COLLECTE 2023

Bossendorf

Déchets ménagers résiduels : **LUNDI** / Collecte sélective : **JEUDI semaines paires**



Attention pas de collecte les **jours fériés**. Les jours de collectes varient pendant les semaines de jours fériés.

Janvier							Février							Mars							Avril							
lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	
						1			1	2	3	4	5			1	2	3	4	5						1	2	
2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12	6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9	
9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19	13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16	
16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23	
23	24	25	26	27	28	29	27	28						27	28	29	30	31	24	25	26	27	28	29	30			
30	31																											
Mai							Juin							Juillet							Août							
lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	
1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4						1	2								
8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	
15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18	10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	
22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25	17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	
29	30	31					26	27	28	29	30			24	25	26	27	28	29	30	28	29	30	31				
														31														
Septembre							Octobre							Novembre							Décembre							
lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	
					1	2	3						1			1	2	3	4	5						1	2	3
4	5	6	7	8	9	10	2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12	4	5	6	7	8	9	10	
11	12	13	14	15	16	17	9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19	11	12	13	14	15	16	17	
18	19	20	21	22	23	24	16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	18	19	20	21	22	23	24	
25	26	27	28	29	30		23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30				25	26	27	28	29	30	31	
							30	31																				

Communauté de Communes du Pays de la Zorn - 43 route de Strasbourg - 67270 HOCHFELDEN - TEL : 03.88.91.96.58 - Mèl : secretariat.general@payszorn.com

Horaires d'ouverture : du Lundi au Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

Le tri sélectif évolue



Depuis le **1^{er} janvier 2023**, la Communauté de Communes du Pays de la Zorn fait évoluer les consignes de tri sur son territoire :

TOUS LES PAPIERS ET TOUS LES EMBALLAGES iront dans le bac de tri.

Cette évolution va permettre d'améliorer la qualité du tri, de recycler plus d'emballages, de papiers et de maîtriser les coûts du service.

Voici les nouveaux réflexes à adopter :

1. C'est un emballage ? **À déposer dans le bac de tri !**
2. **Ne pas le laver, il suffit de bien le vider.**
3. Séparer les opercules (des pots de yaourts ou de crème, des bouteilles de lait, des barquettes).
4. **Ne pas emboîter les emballages.**

Une question ? Un doute ? Contactez les ambassadeurs du tri au 03 88 91 96 58.

À TRIER

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL, CARTON ET TOUS LES PAPIERS

Au 1^{er} janv. 2023

Emballages en plastique

Papiers

Emballages en carton

Emballages en métal

Centre de contact Amendes



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



FINANCES PUBLIQUES

UN NOUVEAU SERVICE ...

... POUR VOS AMENDES

Pour payer ou vous renseigner, un
centre de contact des amendes

est à votre disposition :



au 03 29 69 69 69

HORAIRES

Du LUNDI AU VENDREDI
de 8h30 à 17h



contact-amendes@dgifp.finances.gouv.fr

Également sur Internet ou smartphone



stationnement.gouv.fr
amendes.gouv.fr



GIRL POWER

L'année 2022 a été pour notre association l'année du prélude.



Notre première activité en mars fut une belle réussite, 3 ateliers de bricolages de Pâques pour les enfants du village et des villages alentours.

Le 14 mai 2022, notre soirée Année 80 a rencontré un succès important avec plus de 100 personnes. Notre sanglier à la broche offert et préparé par l'association des chasseurs de Surbourg a été vivement récompensé !

Nous avons proposé des « apéro-pétanques » les dimanches matin en juin et septembre.

Le vendredi 25 novembre, nous avons préparé un atelier de couronne de l'aveant. Nous étions 25 personnes à pouvoir confectionner notre couronne. Une première pour beaucoup des participantes.



La bonne humeur et la franche camaraderie nous pousse à réitérer cet évènement ! Encore merci mesdames pour ce bon moment passé ensemble !

Nous avons enfin clôturé notre année avec 2 ateliers de bricolages de Noël pour les enfants.

Notre association est certes une jeune association, mais notre envie commune et notre bonne entente nous laisse espérer une longue vie.

Nous souhaitons remercier l'ensemble des villageois qui nous ont soutenu et qui continuent de nous soutenir.

Nous vous donnons rendez-vous le 29 avril 2023 pour notre soirée Année 80.

Muriel Vogler, présidente

EVOLUSEL

ÉvoluSEL est le Système d'Échange Local du Pays de la Zorn.

Son principal objectif est d'établir des liens entre les personnes pour favoriser les échanges de savoirs, de services et de matériel de seconde utilité.

Ce réseau permet aussi de favoriser la vie sociale et la communication entre les membres par l'intermédiaire d'évènements organisés (Gratis'SEL, la Fête des Possibles...) et d'instantanés partagés entre nous (repas partage, conférences...).



N'hésitez pas à nous rejoindre, plus nous serons nombreux, plus les échanges seront facilités et riches. Belle année 2023 à toutes et tous !

Contacts : Sonia - 06 10 55 37 97 / Denis - 06 98 02 61 07 / Yvon - 06 19 69 11 24

COUNTRY FANS



Hello, et oui, le Club de Country de Bossendorf existe encore même s'il ne fonctionne plus de la même façon qu'avant la Covid, à savoir 2 répétitions de danse par mois.

Nous avons décidé de nous retrouver une fois par trimestre pour une soirée récréative (partager un petit apéro/brunch et bien entendu réviser nos bases et danses cultes : sheep, tcha-tcha, two-steps et valse country...

Si d'aventure cela inspire « d'Anciens » adhérents ou autres amis de la musique country, ils seront bien entendu les bienvenus pour nous rejoindre.

Nous nous retrouvons aussi au sens large sur proposition de l'un ou l'autre pour des marches pédestres suivies d'un pique nique ou restaurant selon la saison... des bals ou soirées conviviales, courses de caisse à savon ou autre manifestation... histoire d'avoir le plaisir du « to be together ».

Sophrologie à Bossendorf



Sophro-Harmonie-sL – El Sylvie LANDWERLIN - *Sophrologue et praticienne Reiki*

La sophrologie, une méthode de bien-être pour se sentir mieux !

Créée en 1960 par le Dr Alfonso CAYCEDO, Neuropsychiatre espagnol, la sophrologie est un entraînement **psychocorporel** (corps et mental) grâce à des exercices de relaxation **simples et doux** que vous pourrez facilement reproduire chez vous.

Les séances (1H à 1H30) sont **adaptées et personnalisées** en fonction de vos besoins.

La sophrologie est efficace pour tous à tout âge pour :

- * gérer le stress, les angoisses, les émotions négatives
- * retrouver un sommeil de qualité
- * renforcer la confiance et l'estime de soi
- * apaiser les douleurs liées à certaines pathologies chroniques
- * préparer mentalement les examens scolaires, le permis et les entretiens d'embauche
- * accompagner les femmes enceintes durant leur grossesse
- * accroître votre énergie, votre vitalité
- * se détendre et retrouver du calme intérieur

La sophrologie ne peut pas se substituer à un traitement médical en cours ou à venir. C'est une thérapie naturelle et complémentaire qui renforce votre capital santé.

Je vous propose des **séances individuelles**, en **DUO (couples)** ou en **GROUPE** (sur demande)

CONSULTATIONS SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT :

tous les jours du **LUNDI** au **VENDREDI**, (sauf le mercredi) de 9 H à 19 H et le **SAMEDI** de 14 H à 17 H.

13 rue des Cigognes 67270 BOSSENDORF - **06 31 95 21 54** - sophro-harmonie-sl.fr



Nouvelle obligation de déclaration pour les propriétaires d'un bien immobilier en 2023

Nouvelle obligation de déclaration pour les propriétaires



Tous les propriétaires sont soumis à une nouvelle obligation déclarative en 2023. À partir du 1er janvier et jusqu'au 30 juin 2023 inclus, tous les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation, particuliers et entreprises, doivent déclarer l'occupation de leurs logements sur l'espace « Gérer mes biens immobiliers » du site impots.gouv.fr.

Qui est concerné ?

Cette obligation déclarative concerne tous les propriétaires, particuliers et entreprises, de biens immobiliers à usage d'habitation :

- propriétaire indivis ;
- usufruitiers ;
- sociétés civiles immobilières (SCI).



Comment effectuer la déclaration de ses biens immobiliers ?

Tous les propriétaires, particuliers ou personnes morales, d'une résidence principale, secondaire, d'un bien locatif ou vacant, doivent pour chacun de leurs locaux, indiquer à quel titre ils les occupent et, s'ils ne les occupent pas eux-mêmes, déclarer l'identité des occupants et la période d'occupation à compter du 1^{er} janvier 2023.

Cette déclaration est à réaliser en ligne, sur le service en ligne « Gérer mes biens immobiliers » à partir de votre espace personnel ou professionnel du site impots.gouv.fr impérativement avant le 1^{er} juillet 2023.

Pour ce faire, connectez-vous à votre espace personnel ou professionnel sur le site impots.gouv.fr avec votre numéro fiscal et votre mot de passe et allez dans l'onglet « Biens immobiliers » pour effectuer pour chacun de vos biens une déclaration d'occupation (résidence principale, résidence secondaire, local loué, local occupé à titre gratuit, local vacant) et de loyer mensuel (facultatif).

Consultez les [informations qui sont à déclarer](#) via le nouveau service en ligne « Gérer mes biens immobiliers ».

Pour faciliter cette nouvelle démarche déclarative, les données d'occupation connues des services fiscaux seront pré-affichées.

Par la suite, seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration.



En cas de non-déclaration, d'erreur, d'omission ou de déclaration incomplète, une amende d'un montant forfaitaire de 150 € par local pourra être appliquée.



Conseiller immobilier à Bossendorf



SPEICH Vincent

Conseiller en Immobilier Secteur BOSSENDORF

IADFRANCE

Tél: **06.11.44.55.68**

Mail: vincent.speich@iadfrance.fr

RECHERCHE DE BIENS A VENDRE





Espace Conseil France Rénov'

Rénover son habitation pour faire des économies d'énergie peut poser bien des questions :

- Par où commencer ?
- À quel artisan faire appel ?
- Quelles sont les aides possibles ?
- Comment financer les travaux ?



Autant de questions auxquelles le service France Rénov' répond.

France Rénov', c'est le **service public** qui vous guide **gratuitement** dans vos travaux de rénovation énergétique.

Pour vous aider à effectuer les **travaux les plus adaptés** ou estimer les **aides financières** dont vous pouvez bénéficier, contactez ou prenez rendez-vous avec le conseiller France Rénov' qui vous accompagnera dans votre projet. Il vous aidera notamment à :

- Prioriser les travaux à réaliser
- Trouver des entreprises locales et qualifiées
- Analyser les devis
- Comprendre et obtenir les aides financières



Contactez votre conseiller

Prise de rendez-vous en ligne : <https://francerenov.reservio.com>

Téléphone : **06 35 18 96 57**

(mardi/mercredi de 9h à 12h et jeudi/vendredi de 13h30 à 17h)

Mail : inforeno.paysdesaverne@oktave.fr

Rendez-vous sur Hochfelden : **Chaque jeudi matin**

Rappel au civisme - dépôt sauvage



Qu'il s'agisse d'un particulier, d'une collectivité ou d'un industriel, tout producteur de déchets est responsable de ses déchets. Malheureusement, tous n'assument pas cette responsabilité et il arrive fréquemment que ces personnes récalcitrantes abandonnent leurs déchets en pleine nature, et cela constitue des dépôts sauvages insupportables.



LA CIVILITÉ,
C'EST L'AFFAIRE DE TOUS...
AGISSONS ENSEMBLE !

STOP
aux dépôts
SAUVAGES

Quelques exemples de dépôts sauvages sur Bossendorf

Tout dépôt sauvage fait l'objet d'une plainte auprès de la gendarmerie !



LA HOCHFELDOISE

15 OCTOBRE 20 23



Il y a un an, La Hochfeldoise n'était encore qu'un projet très ambitieux.

Que dire, qu'octobre 2022 à Hochfelden restera très certainement gravé dans les mémoires grâce à vous tous.

Une très belle première édition de La Hochfeldoise le 16 octobre a vu déferler une marée rose de quelques 2000 participants dans les rues d'HOCHFELDEN.

L'engouement que ce projet a généré, nous a ensuite permis de remettre un chèque de 33 000 € à notre association partenaire Cœur des Sables le 25 novembre.

En fin d'année avec Estelle REMI, la coordinatrice de Cœur des Sables Hochfelden nous avons prospecté pour trouver les thérapeutes, très souvent locaux, qui vont encadrer les différentes activités et sollicité les différentes communes du Pays de La Zorn pour trouver les salles pour les accueillir. Lors de notre AG du 25 janvier, nous avons pu annoncer officiellement l'ouverture de nos ateliers de bien-être au Pays de La Zorn.

Les personnes atteintes de cancer qu'elles soient homme ou femme, malades ou en rémission



pourront dorénavant bénéficier des activités de bien-être individuelles (hypnose, shiatsu, sophrologie, réflexologie plantaire, massage de bien-être) et collectives (pilate rose, sophrologie, yoga, marche nordique, séances de cuisine, séances de natation, groupe de parole).

Pour tous renseignements vous pouvez contacter Estelle REMI au **06.01.13.69.00** ou par mail

info.hochfelden@coeurdesables.fr

Nos prochains rendez-vous en 2023 :

- spectacle de Manuela Gross : « une bonne heure avec moi » le 5 mai
 - 2^{ème} Edition de La Hochfeldoise le dimanche 15 octobre
- N'hésitez pas à suivre notre actualité sur notre page facebook : [La Hochfeldoise](#)

MAIRIE

Permanence du secrétariat: Mardi de 16h30 à 18h30
Vendredi de 16h à 18h

Permanence du Maire: Mardi de 17h à 18h30 ou sur rendez-vous
Mairie : 2, rue Haute 67270 BOSSENDORF

Téléphone : 03 88 91 50 69 email: mairie.bossendorf@payszorn.com

Responsable publication: Mairie de Bossendorf / **Textes et photos :** Mairie de Bossendorf
Comité de rédaction : Eric SCHAEFFER, Jean-François VOGLER, Roland BECKER, Yoann ROCHER
Impression: Imprimerie VEIT - Bouxwiller
Ne pas jeter sur la voie publique